

LA LETTRE

Les nouveaux auteurs
membres de la SGDL que nous
sommes heureux d'accueillir :

Stéphane BORÉE

Hervé BOULLANGER

Ernest BOURSIER-MOUGENOT

Françoise CAMBAYRAC

Cristina CASTELLO

Marie CAUSSE

Cyril CHARLES-MESSANCE

François-Xavier DUDOUE

Camille FALLEN

Jacques FLEURET

Éric FONTANARAVA

Pierre GEMME

Alain GUYARD

Florence HERFORT

Manfred KASTROP

Gérard LECOEUR

Myriam LOTHER

Virginie LYDIE

Menahem MACINA

Olivier MERBAU

Dominique NOGUEZ

Jérémy ORIOL

Jean-Pierre POPELIER

Evelyne SAUZE

Édith VALLÉE

Pauline VAN LYNDEN

Roger VANDEVENNE

Nicole VOILHES

De l'auteur à l'éditeur de contenu

Auteurs, créateurs, écrivains ? La distinction peut paraître futile mais les mots ne sont jamais gratuits et la multiplication des termes pour définir ce qui nous rassemble nous conduit finalement à nous interroger sur notre identité. L'année qui s'achève a été riche en dossiers pour le secteur du livre et nous étions chaque fois concernés, sous un terme ou sous un autre.

La formation continue des artistes auteurs, qui s'est mise en place cet été, n'est pour l'instant synonyme pour nous que de cotisations supplémentaires, mais dès 2013, celles-ci permettront de financer un système utile pour tous les auteurs et indispensable pour certaines catégories d'entre eux. Le conseil de gestion qui devrait fonctionner à partir de janvier veillera à ce qu'aucun formatage de l'écriture ne puisse se prévaloir de ce droit à la formation. « Artistes » et « auteurs » ne forment qu'une seule catégorie dans le code de la sécurité sociale. Le terme qui nous qualifie le plus généralement ne nous est pas propre : l'auteur, souligne la présidente de notre commission juridique, Sandra Travers de Faultrier, est celui qui « augmente » (*auctor*) le monde, y ajoute sa contribution.

La ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, a annoncé les grands axes de sa politique en faveur du numérique lors du forum annuel de la Société des Gens de Lettres : accroissement de l'offre légale (en librairies et en bibliothèques) ; promotion du droit d'auteur (dont les éventuels assouplissements, rendus nécessaires pour répondre aux défis du numérique, ne doivent pas remettre en cause la maîtrise de son œuvre par l'auteur) ; interrogation sur « l'acte II de l'exception culturelle », par l'intermédiaire de la mission confiée à Pierre Lescuré (pour laquelle la Société des Gens de Lettres a été auditionnée) ; participation des grands opérateurs du numérique à la rémunération de la création (dossier délicat pour lequel il nous faudra affirmer haut et fort notre droit à rémunération sur la diffusion comme sur la commercialisation des œuvres numériques) ; relations entre auteurs et

éditeurs (essentiellement contractuelles, mais qui devront s'appuyer sur une modification législative et, le cas échéant, être encadrées par un médiateur)... Nous appartenons, pour le numérique, au vaste monde des « créateurs », ceux qui créent le monde et ne se contentent pas de l'augmenter.

Ces négociations entre auteurs et éditeurs sur le contrat numérique ont été relancées, après l'échec constaté au mois de juin, par une mission de médiation confiée au professeur Pierre Sirinelli et dans laquelle le ministère de la Culture et de la Communication s'est fortement impliqué. Une mission qui dépasse la seule question numérique, mais qui ne concerne plus que le livre. Nous voici donc ici « écrivains », ceux qui inscrivent le monde (*scribere*), au sein d'une catégorie regroupant entre autres les « auteurs de livres ». Nous vous tiendrons informés sur notre site et dans nos prochaines Lettres de l'avancée de ces travaux.

Auteur, créateur, écrivain, sans oublier « gens de lettres », expression qui a l'avantage de pointer notre unité sémantique de base (les lettres), ni bien sûr « poète », celui qui forge la langue... A tous ces titres, il en manquait sans doute un, que le monde numérique vient de nous fournir : « éditeur de contenu ». Il figure en toutes lettres dans la « charte d'utilisation » de Larousse.fr : « Chaque auteur, en tant qu'éditeur de contenu, prend l'entière responsabilité des articles qu'il crée dans l'espace contributif. » L'éditeur historique se contente quant à lui du titre d'« hébergeur ». La dérive des termes n'est jamais innocente. A force de modestie (qui peut s'honorer de créer ou d'augmenter le monde ?), nous risquons de nous faire déposséder de notre identité même. La mode fut jadis au scripteur, à l'écrivain, voire à l'écrit vain : elle est aujourd'hui au fournisseur de « contenu », ce matériau malléable qui ne porte plus l'empreinte de la personnalité de son auteur. Le droit d'auteur protégeant « l'originalité de la forme », nous ne pouvons accepter d'être réduits à un contenu : si la création n'est plus qu'un produit qu'il ne reste qu'à mettre en conserve, comment défendrons-nous notre droit moral et notre droit à une rémunération « juste et équitable » ? Notre identité, ce sont les mots : à nous de nous battre pour leur conserver leur sens.

Le sort de nos œuvres après notre disparition

Dans mon éditorial du mois de juillet (*Lettre 47*), j'attirais l'attention sur la responsabilité de l'auteur sur le sort de son œuvre lorsqu'il ne sera plus là pour la défendre. « Il est important que l'on puisse retrouver, même après la disparition de l'auteur, celui qui pourra autoriser ou interdire la diffusion de son œuvre », écrivais-je.

Nous avons reçu plusieurs demandes de précisions sur les précautions qu'un auteur peut prendre de son vivant pour que son œuvre ne devienne pas orpheline. Trop souvent, en effet, on ne se pose la question que lorsque des droits importants sont liés à l'héritage. Or la transmission des droits est dans tous les cas essentielle pour que l'œuvre continue à vivre et que son intégrité soit respectée. L'autorisation des ayants droit est requise pour toute nouvelle utilisation (rééditions, extraits en anthologie, adaptations, numérisation...). En cas d'œuvres de collaboration, l'absence d'une autorisation peut bloquer un processus. Il est par conséquent conseillé aux auteurs de prendre les dispositions testamentaires nécessaires ; de demander à leurs héritiers naturels ou

à des légataires désignés par testament de s'inscrire le moment venu dans le fichier des ayants droit de la Société des Gens de Lettres (service gratuit), et aux ayants droit de veiller à ce que leurs coordonnées y soient à jour. Lorsqu'il y a plusieurs héritiers, il leur est conseillé de désigner un mandataire, qui sera le seul interlocuteur et pourra, le cas échéant, signer seul les autorisations ou les contrats. Ces précisions seront alors inscrites dans le dossier de l'auteur au fichier SGDL.

Toutes ces démarches se révèlent d'une importance extrême car elles sont la garantie de la survivance de l'œuvre après la disparition de l'auteur.

JCB

Informations supplémentaires auprès d'Émilie Hache : 01 53 10 12 24 (du mercredi au vendredi) ayantsdroit@sgdl.org

Loi sur la numérisation des livres indisponibles du XX^e siècle

La loi du 1^{er} mars 2012 va connaître dans les prochains mois ses décrets d'application, afin que la première liste (environ 50 000 livres sur les 500 000 qui seront à numériser en dix ans) puisse être publiée, probablement en mars 2013.

Les auteurs devront être particulièrement attentifs à la publication de cette liste car ils disposeront alors de six mois pour manifester leur intention : selon les cas ils auront intérêt ou non à demeurer dans le processus. Pour s'assurer au mieux de la sensibilisation des auteurs et des ayants droit concernés, une campagne d'information sera entreprise par le ministère de la Culture et de la Communication et relayée par l'ensemble des acteurs du livre, notamment les associations et les sociétés d'auteurs. Il est donc conseillé dès à présent aux auteurs de vérifier que

leurs coordonnées sont bien à jour dans les bases des associations, structures professionnelles ou sociétés d'auteurs dont ils seraient membres (ils pourront ainsi être avertis directement de la publication de la liste) et aux ayants droit de réunir dès à présent les documents permettant de prouver la titularité de leurs droits (acte de notoriété à demander chez leur notaire).

Les ayants droit inscrits à la SGDL n'ont pas à refaire cette démarche, déjà effectuée lors de leur adhésion (sauf modification intervenue depuis).

Cotisations à l'AGESSA

Plusieurs auteurs ayant dépassé le seuil d'affiliation à l'AGESSA sans avoir jamais été affiliés ont reçu récemment une lettre les incitant à l'affiliation et s'en sont étonnés auprès de la SGDL.

Rappelons que l'assujettissement concerne des cotisations retenues à la source sur les droits d'auteur (assurance maladie, CSG, CRDS), mais que les cotisations à la retraite ne concernent que les affiliés et sont appelées par l'AGESSA sur base d'une déclaration de l'auteur. Cette affiliation est bien obligatoire selon le code de la sécurité sociale (article R382-27). Il est d'ailleurs de l'intérêt de l'auteur de s'affilier, même s'il est déjà couvert par un autre régime de retraite, car ces cotisations s'ajouteront à celles qu'il verserait par ailleurs pour lui assurer une retraite supérieure, jusqu'au plafond de la sécurité sociale. Au-delà de ce plafond, les cotisations de l'AGESSA ne sont pas appelées : il n'y a donc pas de risque d'une double cotisation, et nous nous réjouissons que cette campagne d'affiliation, au bénéfice des auteurs, soit lancée par l'AGESSA. L'affiliation à l'AGESSA permet également d'être rémunéré plus facilement en droits d'auteurs pour l'exercice des activités dites accessoires (rencontres publiques, débats, ateliers d'écriture...). Elle permet enfin de pouvoir bénéficier du régime de

retraite complémentaire des auteurs géré par l'IRCEC et financé à 50% par les ressources issues du droit de prêt en bibliothèque.

En revanche, les auteurs ayant déjà fait valoir leur droit à la retraite ne verront pas celle-ci revalorisée pour autant et cotiseront au seul titre de la solidarité.

La cotisation n'étant pas prélevée à la source, beaucoup d'auteurs croient de bonne foi avoir des droits à la retraite et ne se rendent compte que tardivement qu'ils n'ont pas cotisé. La solution serait de prélever cette cotisation à la source, ce que ne prévoient pas les textes législatifs actuels. Le projet est à l'étude, mais se heurte encore à certaines difficultés, en particulier pour le remboursement des auteurs qui dépasseraient le plafond de la sécurité sociale. Ces problèmes peuvent être résolus, et il serait de l'intérêt de nombreux auteurs que cette solution voie le jour. Les sociétés d'auteurs ont appelé à plusieurs reprises l'attention de l'AGESSA et de la Direction de la sécurité sociale sur cette question, qui devient urgente.

Des lecteurs de livres numériques de plus en plus nombreux, attachés à l'offre légale, dans un marché encore modeste

La SGDL poursuit, aux côtés de la SOFIA et du SNE, son enquête sur les usages du livre numérique en France avec la publication des résultats du 2^e baromètre.

Vous trouverez ci-dessous les principales conclusions de cette étude qui porte sur un échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus et que vous pouvez consulter dans son intégralité sur le site de la SGDL (www.sgdل.org).

La lecture de livres numériques a augmenté de manière significative en seulement six mois.

14% de la population française âgée de 15 ans et plus déclare avoir déjà lu, en partie ou en totalité, un livre numérique. C'est plus du double qu'il y a six mois, à périmètre constant. La proportion de personnes interrogées qui n'envisagent pas de lire un livre numérique a diminué sensiblement, mais reste importante, 78% contre 90%.

Les lecteurs de livres numériques sont de grands lecteurs de livres.

65% des lecteurs de livres numériques déclarent avoir lu un livre imprimé pour la dernière fois il y a moins d'un mois. Ils sont 45% chez les non lecteurs de livres numériques. Ces résultats semblent confirmer que le livre numérique correspond aujourd'hui davantage à une pratique nouvelle qu'à de nouveaux lecteurs.

73% des lecteurs de livres numériques ont déjà acheté des livres numériques.

Les critères avancés par ces lecteurs sont essentiellement la facilité de stockage et de transport alors que

les lecteurs de livres imprimés mettent en avant la variété de l'offre et le confort de consultation alliés à la force de l'habitude et l'amour des livres.

58% des lecteurs de livres numériques ont acquis la plupart de leurs livres en payant, contre 41% gratuitement À noter que les deux tiers de ces acquisitions payantes se situent au-dessous de 8€ !!

Le recours à une offre illégale de livres numériques reste faible par rapport aux autres industries culturelles, quoique notable : 2 lecteurs de livres numériques sur 10 déclarent avoir déjà eu recours à une offre illégale. **Parmi les lecteurs n'ayant jamais eu recours à l'offre illégale, 59% justifient ce choix par le respect du droit d'auteur.**

La littérature est la catégorie la plus lue (66%) et la plus achetée (60%) par les lecteurs de livres numériques. Parmi les autres catégories les plus lues on retrouve les beaux livres (32%), les essais (32%), les livres techniques (25%) ou de sciences humaines et sociales (23%), la BD (22%), l'enseignement scolaire (18%) et les dictionnaires (22%).

Concernant les attentes des lecteurs de livres numériques, 29% d'entre eux souhaitent que les prix soient plus accessibles, 12% souhaitent une offre plus variée.

La prochaine édition de ce baromètre sera présentée lors du Salon du livre de Paris 2013.

Le 5^e baromètre des relations auteurs – éditeurs

Vous allez bientôt recevoir le questionnaire sur les relations auteurs/éditeurs, initié par la Scam et réalisé pour la deuxième année en partenariat avec la SGDL. Vous avez été 1.145 auteurs de l'écrit à y répondre lors de la précédente édition. Nous vous encourageons vivement à y répondre car c'est son inscription dans la durée, la représentativité des auteurs interrogés et

le nombre élevé de réponses reçues qui lui donnent sa force et sa légitimité. Il constitue ainsi un outil indispensable à la SGDL pour faire avancer les relations entre auteurs et éditeurs, en matière notamment de contrats d'édition, de reddition des comptes ou de rémunération.

Comment récupérer vos droits sur vos livres épuisés ?

Lorsqu'un livre est épuisé, ou bien lorsque l'éditeur ne l'exploite plus, l'auteur peut souhaiter reprendre ses droits, c'est-à-dire mettre fin au contrat d'édition.

Afin de faciliter ses démarches, le CPE (Conseil permanent des écrivains), dont la SGDL est membre actif, a mis au point un document qui explique les différents cas de figure et renvoie à des modèles de lettres ou d'accords transactionnels. Vous pouvez ainsi les utiliser si vous êtes dans l'un des cas cités, et que vous souhaitez reprendre vos droits sur un ou plusieurs de vos ouvrages.

Ce document et les lettres types sont consultables sur le site de la SGDL

www.sgdل.org/component/content/article/190-page-accueil/1266-comment-mettre-fin-a-un-contrat-dedition

Nous pouvons également vous les adresser par courrier sur simple demande auprès de nos services : accueil@sgدل.org 01 53 10 12 00.

Les lauréats des Prix d'automne 2012

Jean-Loup Trassard

Grand Prix Magdeleine Cluzel pour l'ensemble de l'œuvre à l'occasion de la publication de *L'Homme des haies* (Gallimard)

La voix de Jean-Loup Trassard est certainement l'une des plus singulières dans le paysage de la littérature française contemporaine. Son œuvre est considérable, elle compte plus d'une trentaine de titres et de nombreuses expositions. Il s'agit d'une œuvre d'amour aussi modeste qu'ambitieuse dont Jean-Loup Trassard n'a jamais cessé de tracer le sillon, comme le narrateur de son magnifique ouvrage, *L'Homme des haies*, a aimé labourer sa terre avec ses juments. Il serait difficile pourtant de comparer l'œuvre entière de Trassard avec celles de tous ceux qui déjà, depuis Virgile en passant par Lamartine, Giono et Deltheil ont voulu célébrer les travaux et les jours de la terre nourricière et de ceux qui l'honorent. Encore qu'on puisse trouver avant lui un même goût, un même éclat subtil, une même saveur du terroir, de ses us et coutumes et de sa liberté originelle, chez un Charles Silvestre, un Henri Pourrat, une Marcelle Delpastre ou un André Dhôtel.

Mais ce qui fait la singularité, l'exemplarité et la vigueur de l'œuvre entière de Jean-Loup Trassard, depuis ses premières publications chez Gallimard et ses amitiés pour le groupe d'écrivains réunis par Georges Lambrichs autour des *Cahiers du chemin*, c'est qu'elle est, à sa manière, celle d'un humaniste, d'un ethnologue et d'un poète qui ne se paie pas de mots, mais qui, au contraire, humblement et fidèlement, à travers ses créations, nous donne à voir, à entendre, à aimer et comprendre le langage de la terre et de celles et ceux qui continuent à vivre en harmonie avec elle et nous offrent ainsi le meilleur de nous-mêmes.

L'Homme des haies, celui qui sait les barbeyer, c'est-à-dire couper herbes et ronces pour les nettoyer, sait que le désastre est déjà arrivé là où d'autres les ont coupées. De même, Jean-Loup Trassard, sans donner de leçon, nous apprend, en grand écrivain qu'il est, ce que nous devons à la terre et à ceux qui l'aiment et la respectent : ils nous font vivre et, si nous voulons bien apprendre à les connaître, ils nous apprennent à vivre.

Sylvestre Clancier

Wajdi Mouawad

Grand Prix Thyde Monnier
Anima, (Leméac - Actes Sud)

Un Libanais qui a refait sa vie au Canada découvre un jour sa femme victime d'un assassinat particulièrement atroce. La police ne semble pas pressée d'arrêter le meurtrier, qui se réfugie dans une réserve indienne. Alors, pour comprendre, pour combattre l'absurde, mais impérieuse idée qu'il est peut-être le meurtrier, Wahhch Debch suit lui-même la piste de l'assassin, pour le voir en face. Mais au fur et à mesure de ce parcours, il sent une autre mémoire se réveiller en lui : celle de son enfance dans les villages martyrs de Sabra et Chatila, où il a été enterré vivant par les milices chrétiennes. Et une autre vérité, une autre histoire se révèle peu à peu à lui. On retrouve dans ce roman les thèmes familiers à Wajdi Mouawad : la mémoire, l'exil, la violence, la quête du père, l'impossible oublié... Mais la forme adoptée leur donne une autre dimension. Chaque chapitre, en effet, d'une ligne à plusieurs pages, est raconté par un animal qui assiste à la scène, désigné par son nom scientifique latin en titre, mais immédiatement reconnaissable à un détail significatif dès les premières lignes. Cela donne par moments des effets de parallélisme ou de décalage stupéfiants.

Bien sûr, il faut inventer une langue à chaque animal sans pour autant nuire à l'unité du texte et à la compréhension immédiate du récit. Le travail du romancier est en ce sens surprenant,

avec une langue originale, à forte teneur poétique, non dénuée d'humour lorsqu'elle nous invite à lire notre monde en filigrane du récit des animaux.

Tout cela n'est que du style et n'amuserait qu'un moment s'il n'y avait, à la lumière de ces regards d'animaux, une vérité plus profonde explorée par des sens qui échappent aux hommes. Peu à peu, des complicités inattendues naissent entre le fugitif et les animaux. C'est la blessure fondamentale de l'être que les animaux reconnaissent en lui, la blessure qui réveille l'animal tapi dans le cœur de l'homme. Alors peut commencer l'histoire, la véritable, celle qui a été enterrée avec lui dans une fosse de Sabra et Chatila. De la «brèche de la mémoire» s'échappent peu à peu des images, et les monstres succèdent aux animaux quotidiens. Sans doute un des plus beaux, des plus surprenants, des plus riches romans de cette rentrée. Les scènes les plus fortes, au vif de la douleur universelle que les animaux partagent avec l'homme traqué, nous font toucher dans de vastes envolées épiques les frontières ultimes de la vie, là où elle se confond avec les rythmes primordiaux de l'univers.

Jean Claude Bologne

Lucile Bordes

Prix Thyde Monnier

Je suis la marquise de Carabas (Liana Levi)

L'histoire du grand théâtre Pitou commence en 1850, lorsqu'un garçon épiciier décide de suivre une troupe de saltimbanques. La troupe s'étoffe, traverse la guerre de 1870, affronte le rejet à l'égard des itinérants du spectacle, atteint la célébrité, connaît son apogée avant celle de 1914-1918, puis son déclin à l'arrivée du cinéma. Avec ce roman qui retrace la quasi-épopée d'un théâtre de marionnettes et de la famille de l'auteur – qui l'a autrefois créé, animé, porté de villes en villages avec la nécessaire foi des missionnaires –, on a le sentiment de passer derrière les rideaux d'une scène, de mettre en quelque sorte le nez dans le moteur de ces spectacles ambitieux, minutieux, engagés, littéralement tenus à bout de bras par quelques passionnés qui y laisseront tour à tour leur peau. Dans ce même mouvement, paradoxalement, on va aussi chercher le rêve, cet autre moteur, derrière une réalité un peu terne, celle d'un vieil homme en fin de vie. C'est subtil, bien construit, tissé de silences riches et tout vibrants de cette fascination un peu frustrée que l'on ressent vis-à-vis des histoires originelles et de leur part enfouies, enfuies, à ressusciter, donc, comme le fait Lucile Bordes avec brio.

Carole Zalberg

Manuel Candré

Prix Thyde Monnier

Autour de moi (Joëlle Losfeld)

Une mère emportée trop tôt par la maladie. Un père sombre tout jeune dans l'alcoolisme. Des grands-parents modestes qui font ce qu'ils peuvent dans les fins fonds d'une campagne qu'on sent froide, humide, désolée... C'est la chronique d'une misère ordinaire, et en bonne logique, sauf par masochisme ou voyeurisme, on ne devrait pas supporter plus de trois pages d'*Autour de moi*. Alors par quelle magie le lecteur reste-t-il pourtant accroché au récit ? Par la pointe d'humour qui souvent le guette au détour d'une phrase cruelle ; une drôlerie inattendue entre deux descriptions crues ; l'ambiance de tendresse et d'optimisme qui permet à ces petites gens de dominer le malheur, et à l'enfant de faire son chemin dans la vie. Un journal à rebours et une fragmentation des souvenirs qui interroge la reconstitution mémorielle. Une écriture qui exige autant de finesse et d'équilibre que de sincérité : Manuel Candré — dont c'est le premier roman — s'en est merveilleusement sorti.

Dominique Le Brun

Khadi Hane

Prix Thyde Monnier

Des fourmis dans la bouche (Denoël)

C'est l'humour de battante, jamais défaillante, de Khadi Hane, née à Dakar et auteur de romans et de pièces de théâtre, qui donne à son livre *Des fourmis dans la bouche* son énergie et son rythme, dans lequel affleure un formidable désir de vivre : vivre même et d'autant plus si les placards sont vides, si on y passe désespérément la main pour tenter d'y trouver un paquet de riz ou même quelques grains, si les enfants ont faim et crient et se disputent, si toute la communauté malienne du quartier de Château-Rouge tente de dresser un procès - presque kafkaïen - à cette femme qui élève seule ses quatre enfants, tout en menant une liaison avec Jacques, le père de son fils métis. Mais elle ne se laisse pas faire, elle se dresse, elle aussi, contre l'intransigence des dogmes dont est montrée, par l'écriture de ce livre à la fois virulente et très fine, toute la bêtise de la rigidité. Parvenir enfin à l'endroit où le simple sentiment d'humanité devrait faire loi, voilà où nous conduit l'histoire, menée tambour battant, de cette femme africaine qui essaie de revendiquer sa liberté.

Pas de pathos, pas de complaisance, juste l'énergie vitale qui nous fait, à nous lecteurs, tant de bien.

Françoise Henry

Luc Lang

Prix Thyde Monnier

Mother (Stock)

Luc Lang écrit *Mother* comme d'autres disent *mater*. Il a besoin de cette prise de distance pour décrire le lien de ses deux personnages nommés le plus souvent « la mère » et « le fils » - auxquels s'adjoint le tiers cher à tout théâtre familial, Robert, personnage d'autant plus poignant que, adopté par le fils à la place de son géniteur inconnu, il s'escrime à sauver « des enfers ce couple délétère de la mère et du fils ».

Le fils explique la nécessité de ce recul : sa mère « l'habite tel un alien dont la présence s'avoue parfois si fulgurante, si éruptive qu'il se surprend alors, traversé de peur panique, d'être sa mère devenu... »... traversé de peur mais aussi d'une jouissance fusionnelle inavouée à laquelle il ne renonce pas !

Le fils décrit donc la folie de sa mère pour s'en soustraire, mais avec une telle empathie qu'il la ressent intimement, au point de refuser parfois de penser, afin de rester en lien avec elle. Il s'en sort, à moitié, par un humour qu'on pourrait associer au mécanisme de la dénégation : « je sais bien que ma mère et moi faisons deux, mais quand même... ». Il navigue dans cet entre deux qui fait tout le sel du livre ; comme les marins, dit-on, entre la vie et la mort. N'allant pas au bout du matricide psychique de la mère que tout fils doit faire (autant que le parricide, plus souvent décrit) pour devenir un homme, il devient écrivain...

Mathias Lair Liaudet

Makenzy Orcel

Prix Thyde Monnier

Les Immortelles (Zulma)

A Port-au-Prince, après le tremblement de terre, dans la grand-rue devenue « vallée de béton et de poussière blanche », une prostituée fait un marché avec un client qui lui a dit être écrivain : il ne pourra la sauter que s'il écrit ce qu'elle a à lui raconter. Elle veut un livre pour toutes les putains disparues dans « cette chose », « pour les rendre vivantes, immortelles » dit-elle.

Makenzy Orcel donne ainsi la parole aux indignes, se fait scribe et justicier de ces putes de Port-au-Prince braves et usées comme de vieux soldats. Remplaçables mais chacune un petit royaume plus ou moins puissant et convoité, formant, toutes ensemble depuis la nuit des temps, une lignée d'immortelles. Le monde les a mille fois déçues, a trahi tous leurs rêves, a flétri ou flétrira leur chair bien avant l'âge ; on jurerait que rien en elles n'est encore susceptible de s'accrocher à l'existence qui leur offre si peu et si mal. Et pourtant, c'est bien un indéfectible espoir d'aimer et d'être aimé qu'Orcel met au jour en dégageant rageusement les décombres de la ville et des vies.

C.Z.

Colombe Schneck

Prix Thyde Monnier

La Réparation (Grasset)

Pour survivre, aux temps maudits, en Lituanie, sur les « terres de sang » évoquées par l'historien Timothy Snyder, les tantes de Colombe Schneck, Macha et Raya, ont confié leurs très jeunes enfants Salomé et Kalman à leur grand-mère Mary. Bien sûr, dans la logique nazie, ces trois bouches inutiles devaient être éliminées et l'ont été. Un des traits singuliers du crime nazi consiste à avoir insufflé aux survivants la honte d'avoir survécu, et fait de leur survie elle-même une nouvelle épreuve.

C'est par antiphrase qu'il faut lire le titre du « roman-vrai », *La Réparation*, tiré par la jeune romancière de ce secret familial. Avec les « dommages de guerre » payés par l'Allemagne aux descendants des victimes de la Shoah, il s'agit d'un dérisoire simulacre de réparation de l'irréparable, du *pretium doloris* chichement compté d'une douleur infinie.

Mais parallèlement à ce retour sur le passé familial, c'est l'Europe d'aujourd'hui, toujours amnésique dans ses profondeurs, dont nous parle *La Réparation*.

Georges-Olivier Châteaureynaud

Etienne Paulin

Prix Thyde Monnier

Voyage du rien (éditions Henry)

Si Lear dit à Cornelia que « rien ne viendra de rien », Etienne Paulin a eu raison d'écrire ce *Voyage du rien* car il nous donne beaucoup à ressentir, à méditer, à vibrer aussi.

Il y parle de loin, avec pudeur, d'un passé révolu mais fondateur d'une personnalité, la sienne, celle d'un poète particulièrement sensible, dont les mots sonnent justes. C'est par delà le souvenir, l'ombrage qui le fait écrire ce peu qui est tout, car serti de silence. Ses mots sont à la fois simples et graves et la poésie est là. Ses élégies ont ce mystère, cette musique que l'on aime tant chez Pierre Reverdy et qui font prendre à chaque lecteur sa part d'ombre et sa part de lumière. Ces losanges dont il nous parle sont ceux de la mémoire, ils ne sont pas une vaine lumière, ils disent ce presque tout que seul un clandestin a pu percevoir - le temps qui est passé a laissé son limon, cette argile qui lui ressemble. Ces échos qu'il nous donne à entendre, cette musique mozartienne, nous restituent avec pudeur et émotion contenue, le kiosque perdu de l'enfance. Etienne Paulin sait dire aussi l'horreur du 10 juin 1944, à Oradour sur Glane, avec des mots de chair qui font mal, car nous savons - et ne pouvons savoir le temps soudain suspendu : « petite coquille intacte sur le plateau de la balance du boucher ». Paulin sait déterrer l'humain et l'inhumain. Le noir et la lumière sont un, il le révèle. Et sa mémoire sait trouver des angles pour refaire le voyage autrement.

S.C.

Yassaman Montazami

Prix André Dubreuil du premier roman

Le Meilleur des jours (Sabine Wespieser)

Le meilleur des jours, c'est ce que signifie le nom persan, Beyrouz, que donna une mère adorante à son fils, miraculé à la naissance. A travers ses souvenirs, tragiques ou cocasses, au fil des allers et retours entre Téhéran et Paris, Yassaman Montazami fait revivre un père qu'elle adula, un homme délicieux, fantasque, très cultivé, pas toujours responsable mais généreux.

Dans ce roman qui tient autant de la chronique que du tombeau littéraire, l'auteur parvient à saisir la complexité des êtres et des mondes. Et Dieu sait que ces mondes divers et brassés des Iraniens hors d'Iran sont complexes, font voler en éclats les codes, les hiérarchies, les frontières. Yassaman Montazami a le pinceau léger mais ferme, fait apparaître point par point une galerie de portraits inoubliables et surtout son père disparu, sa belle énergie butée. C'est tendre, drôle. Un fragment coloré et vivant dans la mosaïque des livres d'exil, en plus d'être un émouvant geste d'amour.

Pierrette Fleutiaux

Joël Egloff

Grand Prix SGDL de la nouvelle

Libellules (Buchen-Chastel)

Pour qui a déjà vu des libellules en exercice, le titre de ce recueil de nouvelles est à la hauteur de ce qu'il contient. Joël Egloff papillonne dans l'observation des autres, retient tout et rien, de ces petits riens, justement, qui bâtissent parfois le quotidien des gens jusqu'aux aventures plus consistantes qui les travaillent longtemps, souvent jusqu'à la mort. Ainsi en est-il de ce vieillard qui rumine son enfance au cours de laquelle il s'amuse beaucoup à tirer sur les gens avec des projectiles particuliers : petits morceaux de patates. Il a vieilli, oui, mais où donc est passée cette délicieuse carabine ? Et ces deux gamins, toujours ensemble sur leur vélo, qui s'ennuient, qui roulettent sans but, et qui, un beau jour, réussissent à acheter, sans que la libraire les gourmande, un magazine où s'enroule à nu la femme de leur rêve ! C'est au bout du compte le seul souvenir à les sortir d'un quotidien sans intérêt.

A côté de ces histoires menées jusqu'à des fins ouvertes, laissant la place aux conclusions mêmes des lecteurs, des récits flash qui poussent, en quelques phrases courtes, à des constats de solitude, d'interrogations, de vide. Les autres, nous distille Joël Egloff, sont multiples, bâtis comme vous et moi, à la fois curieux désabusés, peuplés de souvenirs trop brefs ou d'aventures sans avenir, le tout écrit avec une langue adaptée à chaque histoire, qu'elle soit menue ou détaillée. Une jubilation qui donne envie de suivre de près les palpitations de la plume d'Egloff-libellule.

Christiane Baroche

David Uystpruyst

Grand Prix SGDL de l'œuvre radiophonique

Poséidôme (production AudioDramax)

Poséidôme nous invite à plonger dans le bleu-noir de l'océan là où – avec l'auteur- le monde du silence devient sonore.

Privé de contact avec la surface, le Docteur Ambrosia guide la faune des profondeurs hors des zones mortes depuis une station sous-marine de verre...

L'argument fictionnel, très « Jules-Vernien », de *Poséidôme* permet en effet de jouer avec toutes les sensations et de tisser un lien avec le fond sans fond de l'abyssequi redevient ici un lieu inventé.....le pays ou tout est possible.

L'auteur -au fil de cette épopée sous-marine- réinvente pour nous et avec nous, nombre des plaisirs de l'enfance, comme celui, délicieux d'avoir peur, d'avoir froid, de découvrir des mondes inconnus, grâce aux pouvoirs -démultipliés par les effets sonores- de l'imagination.

Christine Goémé

Laurence Sendrowicz

Grand Prix SGDL de traduction 2012

pour l'ensemble de l'œuvre, à l'occasion de sa traduction de l'hébreu de *1948* de Yoram Kaniuk (Fayard)

Laurence Sendrowicz a su rendre avec talent l'incroyable dynamique qui porte ce récit, une dynamique nourrie de désespoir, qui vise au dévoilement, à la démythification, mais qui, malgré tout, fait place de temps à autre à l'apaisement. Et ces brefs moments de calme, de poésie parfois ambivalente parce que tissée de vie et de mort, accentuent les reliefs du texte, contribuent à le sculpter. À vrai dire non dans la pierre, mais plutôt dans le sable du désert. Reliefs instables, vite disparus, que la force des mots fait miroiter à l'instar de pierres précieuses. Le texte frappe par l'incroyable précision d'un style qui ne semble s'éparpiller, se disperser à tous vents que pour mieux cerner l'absurdité de ce qui se joue. Il fallait, dans la traduction, un travail d'orfèvre pour en restituer la respiration, pour en assurer la lisibilité, pour gagner de l'ampleur, ce que Laurence Sendrowicz a admirablement accompli.

Corinna Gepner

Deux nouveaux auteurs au comité de la SGDL

Belinda Cannone et Pierre Lemaître ont été cooptés au conseil d'administration qui s'est réuni à l'Hôtel de Massa le 13 novembre 2012.

Belinda Cannone

Romancière, essayiste, Belinda Cannone enseigne la littérature comparée à l'Université de Caen. Elle collabore régulièrement aux revues *L'Atelier du roman* et *Verso*. Elle a récemment publié : *Entre les bruits*, roman, L'Olivier, 2009 ; *Le Baiser peut-être*, essai, Alma éditeur, 2011 ; *La Chair du temps*, journal extime, Stock, 2012.

Belinda Cannone a reçu le Prix de l'essai de l'Académie française en 2001 pour *L'Écriture du désir* (Calmann-Lévy) et le Grand Prix SGDL de l'essai en 2005 pour *Le Sentiment d'imposture* (Calmann-Lévy).

Attentive aux questions relatives au droit d'auteur et au statut de l'écrivain, son engagement la porte aujourd'hui à rejoindre la SGDL pour soutenir son action en faveur des auteurs.

Pierre Lemaître

Né à Paris, Pierre Lemaître, romancier, scénariste, a animé des cycles d'enseignement de la littérature et se consacre désormais entièrement à l'écriture.

Auteur de cinq romans (policiers et thriller), il a été plusieurs fois couronné (Prix du Festival de Cognac, Prix Sang d'Encre, Prix du Polar francophone, Prix du polar européen, Prix des Lecteurs du Livre de Poche...). Il vient d'achever sa trilogie policière avec *Sacrifices* (Albin Michel, 2012) et s'éloigne du genre policier en publiant prochainement *Au revoir là-haut* (Albin Michel, septembre 2013) dont l'action se déroule à Paris dans les années 1920. Ses romans sont traduits en treize langues et deux d'entre eux sont en cours d'adaptation au cinéma.

Pierre Lemaître rejoint la SGDL parce que la « solidarité entre les auteurs est aujourd'hui plus nécessaire que jamais face aux nouveaux défis du siècle ».

Introduction à l'état d'écrivain

La SGDL propose un cycle de formation réservé à ses adhérents, organisé sur deux journées et destiné à appréhender le statut de l'auteur du point de vue social, juridique et économique. Cette formation est entièrement gratuite. Le nombre de places est limité à 15 participants par session.

Si vous êtes intéressé(e), votre inscription doit être enregistrée le plus rapidement possible, par un courrier adressé à

formation@sgdl.org en indiquant la session de votre choix.

Attention ! Assurez-vous que votre emploi du temps vous permet bien d'assister aux deux journées de la session.

Calendrier du premier semestre 2013 :

- > mardi 22 et mercredi 23 janvier
- > mardi 19 et mercredi 20 février
- > mardi 9 et mercredi 10 avril
- > mardi 14 et mercredi 15 mai